



Jorat-Mézières, le 23 juin 2026

Conseil Communal  
JORAT-MEZIERES

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 23 JUIN 2026

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

---

**Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :**

- Préavis N° 04/2026 : Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique
  - **d'approuver le règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique, ainsi que ses annexes.**
- Préavis N° 05/2026 : Gestion de la Municipalité et comptes communaux pour l'année 2025
  - a) **d'accepter le rapport sur la gestion de la Municipalité pour l'année 2025 ;**
  - b) **d'accepter les comptes communaux pour l'année 2025, lesquels présentent un excédent de revenus de Fr. 199'239.93 et un capital de Fr. 5'276'201.23 au 31 décembre 2025.**
- Préavis N° 06/2026 : Transformation et assainissement énergétique de la Grande salle de Carrouge – Demande de crédit complémentaire de Fr. 242'000.00 TTC
  - **d'octroyer un crédit complémentaire au crédit accordé par le préavis 08/2024 de Fr. 242'000.00 ;**
  - **d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées.**
- Préavis N° 07/2026 : Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 380'000.00 – Assainissement du parking souterrain de Carrouge
  - **d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'assainir le parking souterrain de Carrouge ;**
  - **d'octroyer un crédit d'investissement de Fr. 380'000.00 ;**
  - **d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées.**

- Préavis N° 08/2026 : Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 108'000.00 – Acquisition d'un tracteur avec lame à neige et d'une tondeuse avec bac de ramassage pour la voirie.
- **d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'acheter le véhicule Kubota LX 401 et tondeuse FC3-261 ;**
  - **d'octroyer un crédit d'investissement de Fr. 108'000.00 ;**
  - **d'autoriser la Municipalité à financer l'acquisition du véhicule selon les modalités proposées.**

- Préavis N° 09/2026 : Vente du DDP 828 sur la parcelle communale N° 356 à l'entreprise forestière Daniel Ruch SA – ZI de l'Ecorcheboeuf à Carrouge.

**d'autoriser la Municipalité à procéder à la vente d'une fraction de la parcelle communale N° 356 correspondant à l'assiette du DDP 828, occupée actuellement par l'entreprise CM Car Wash, à l'Entreprise Forestière Daniel Ruch SA, au prix minimum de :**

**Fr. 112'803.00 (indexé à l'IPC avril 2026 : 106.1 indice de référence 2010)**

**Etant entendu que le prix définitif sera indexé au moment de l'exécution de la vente.**

Ainsi délibéré en séance du vingt-trois juin deux mille vingt-six.

Le Président,



Blaise Vuille



La secrétaire,



Catherine Poncelet